TRIBUNES LIBRES

Adieu le ciel bleu et le grand soleil de ce bel été 2019 !
Voici donc venue la rentrée qui, nous le souhaitons de tout cœur sera abordée par chacune et chacun d'entre vous avec optimisme.
Nous le rappelons, la période de vacances est l'occasion pour nos différents services d'intervenir dans tous les locaux et ainsi, permettre les travaux et le grand ménage indispensables. C'est bien la raison pour laquelle dès la fin du mois de juin au 28 août tous les locaux municipaux sont fermés aux occupants.
- *À l'exception bien entendu de la Mairie qui est un établissement de service public* –
La rentrée scolaire pour nos enfants est toujours un moment important quel que soit l'âge. Nous profitons de ce *Perray Infos* pour revenir sur la cérémonie du mois de juin dernier de la distribution des prix pour tous les élèves de CM2 : distribution qui marque la fin de l'année scolaire et une étape dans la vie de ces écoliers. Ils deviennent à cette prochaine rentrée des collégiens, des « grands ».
C'est l'au-revoir des élèves des CM2 à l'école qui les a vus grandir où il n'y a qu'un seul maître ou maîtresse par classe. C'est le temps où chacun, chacune peut se sentir protégé(e), écouté(e), pourquoi pas « materné(e) ».
Et voilà, la rentrée au collège, dans une autre commune, où il faudra apprendre à gérer son emploi du temps et surtout s'adapter à plusieurs professeurs.
Merci pour la magnifique cérémonie de cette fin d'année scolaire où les classes de CM2 des groupes de la Barantonnerie et des Platanes nous ont offert grâce à leur chorale une prestation de très haute qualité. Un très grand bravo, élèves, enseignantes !
N'oublions pas la fête de fin d'année dans les différentes écoles, moments privilégiés de rencontres entre parents, corps enseignants…

Bonne rentrée à vous toutes et tous.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » : Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Madame, Monsieur,

S'il y a un sujet qui nous préoccupe et nous tient à cœur car il relève des équilibres écologiques et de la biodiversité de notre environnement sur cette commune du Perray en Yvelines, dont nous souhaitons le développement dans le respect du caractère semi-rural qui en fait le charme, à l'image de nombreuses autres communes du sud-Yvelines, c'est bien la construction de 450 logements à la Perche aux Mares. Car ce projet ne s'inscrit absolument pas dans le respect à la fois des lois et règlements environnementaux, ni de celui du respect plus que jamais nécessaire de l'environnement.

C'est pourquoi nous avons alerté notre Députée A. Bergé en lui demandant de bien vouloir saisir la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire.

Mais il y a plus encore et c'est pourquoi nous demandons une étude des sols qui s'impose en cas de changement de destination, ce qui est le cas avec la parcelle N°134 à l'intérieur du périmètre concerné et qui appartient à la commune du Perray en Yvelines.

Sur cette parcelle, pendant environ une vingtaine d'années, la dite commune a créé une décharge à ciel ouvert. On peut nettement voir sur le site « Géoportail » la voie interne de retournement qui servait aux camions et des documents montrent une tranchée avec des eaux nettement imprégnées de matières diverses et variées (que nous ignorons bien sûr) qui y étaient déversées.

D'ailleurs, pour « crédibiliser » nos dires, lors du conseil municipal du 11 juillet 2019, la délibération n°4, « Urbanisme – Perches aux Mares – Concertation publique au titre de l'article L.121-16 du Code de l'Environnement » a été retirée de l'ordre du jour, en attente de la réponse de l'écologue et de l'étude de sol incomplète. Pourtant Mme la Maire, en fin de séance, a annoncé qu'elle maintenait les deux réunions et ateliers publics sur le sujet prévus fin août.

Bonne rentrée,

Le Perray @Venir

Les élus le « Perray@venir » Jean-Louis BARON, Marie-France GROSSE, Marie-José PETER, Pierre TESSIER

Concitoyennes, Concitoyens,

Au Perray-en-Yvelines comme partout ailleurs, les parents veulent la réussite de leurs enfants. Les services de la commune doivent être en soutien de la famille de l'éducation à l'insertion professionnelle des enfants jusqu'aux jeunes adultes.

La plupart des colistiers Horizon 2020 ont pu bénéficier à l'époque de l'accompagnement d'animateurs référents encore aujourd'hui agents de la commune.

Jusqu'à la fin des années 90, un accueil jeune était situé à l'emplacement du terrain de basket-ball longeant la voie de chemin de fer transféré par la suite en face du gymnase municipal. Cet emplacement en centre-ville permettait à tous les adolescents perrotins de se côtoyer, se connaître et se respecter, sous l'autorité et la bienveillance des adultes.

Nous proposons donc à la municipalité de s'engager rapidement dans une réflexion autour de la tranche d'âge 16-25 ans à partir de trois points clés :
-Un accueil informel en centre-ville un à deux soirs par semaine animé par des adultes référents
-Des actions de sensibilisation aux conduites à risques
-Un accompagnement matériel et financier à la réalisation de projets individuels et collectifs.

Dans cette continuité, notre commune doit favoriser les parcours résidentiels des célibataires actifs et jeunes ménages par la construction de logements à loyers modérés.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et belle rentrée.

Citoyennement,

Pour la liste Le Perray Horizon 2020
Guillaume ODRY, Émilie HIRSOUX